

États financiers de

Institut canadien pour la sécurité des patients

31 mars 2017

Institut canadien pour la sécurité des patients

31 mars 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-11

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration de
l'Institut canadien pour la sécurité des patients,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut canadien pour la sécurité des patients, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut canadien pour la sécurité des patients au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.

Comptables professionnels agréés
Le 16 juin 2017

Institut canadien pour la sécurité des patients

État de la situation financière

Au 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 508 212	1 663 239
Débiteurs	99 616	73 051
Charges payées d'avance	163 942	159 081
	1 771 770	1 895 371
Immobilisations (note 3)	419 759	485 358
	2 191 529	2 380 729
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	425 491	457 978
Produits reportés provenant de l'État (note 5)	492 616	542 579
Produits reportés (note 4)	7 500	79 779
Allocations de loyer reportées	28 834	37 706
Incitatifs à la location reportés	218 715	286 011
	1 173 156	1 404 053
Engagements et éventualités (notes 7 et 8)		
Actif net		
Actif net investi en immobilisations	201 044	199 347
Actif non affecté	362 082	362 082
Actif net grevé d'affectations internes (note 6)	455 247	415 247
	1 018 373	976 676
	2 191 529	2 380 729

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Institut canadien pour la sécurité des patients

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Apports du gouvernement du Canada (note 5)	7 649 963	7 586 084
Autres produits		
Inscription	168 023	126 747
Parrainage	122 499	63 697
Intérêts	14 495	13 104
Honoraires	6 517	4 936
Ventes liées aux publications	3 124	15 028
	7 964 621	7 809 596
Charges liées aux programmes		
Amélioration de la sécurité et innovation	794 680	966 259
Stratégie nationale intégrée de sécurité des patients	655 346	400 496
Communications stratégiques	537 675	818 215
Renforcement des capacités et transmission des connaissances	261 384	390 947
	2 249 085	2 575 917
Charges administratives		
Salaires, traitements et charges sociales	3 936 001	3 607 073
Autres coûts de fonctionnement	933 320	948 499
Services professionnels	317 082	130 278
Frais de déplacement et frais liés aux réunions	202 501	127 743
Conseil d'administration	146 849	155 149
Amortissement	139 038	118 292
(Gain) perte à la cession d'immobilisations	(952)	14 231
	5 673 839	5 101 265
Total des charges	7 922 924	7 677 182
Excédent des produits sur les charges	41 697	132 414

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut canadien pour la sécurité des patients

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

	2017			
	Non affecté	Grevé d'affectations internes	Immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	362 082	415 247	199 347	976 676
Acquisition d'immobilisations	(73 439)	-	73 439	-
Charge d'amortissement	139 038	-	(139 038)	-
Amortissement des incitatifs à la location	(67 296)	-	67 296	-
Produit de la cession d'immobilisations	952	-	(952)	-
Gain à la cession d'immobilisations	(952)	-	952	-
Excédent des produits sur les charges	41 697	-	-	41 697
Transfert	(40 000)	40 000	-	-
	362 082	455 247	201 044	1 018 373
	2016			
	Non affecté	Grevé d'affectations internes	Immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	360 672	393 657	89 933	844 262
Acquisition d'immobilisations	(528 044)	-	528 044	-
Encaissement des incitatifs à la location	347 700	-	(347 700)	-
Charge d'amortissement	118 292	-	(118 292)	-
Amortissement des incitatifs à la location	(61 689)	-	61 689	-
Produit de la cession d'immobilisations	96	-	(96)	-
Perte à la cession d'immobilisations	14 231	-	(14 231)	-
Excédent des produits sur les charges	132 414	-	-	132 414
Transfert	(21 590)	21 590	-	-
	362 082	415 247	199 347	976 676

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut canadien pour la sécurité des patients

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	41 697	132 414
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	139 038	118 292
Amortissement des incitatifs à la location	(67 296)	(61 689)
(Gain) perte à la cession d'immobilisations	(952)	14 231
	112 487	203 248
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(26 565)	57 287
Stocks	–	6 478
Charges payées d'avance	(4 861)	(71 762)
Créditeurs et charges à payer	(32 487)	(142 874)
Produits reportés	(122 242)	52 081
Allocations de loyer reportées	(8 872)	37 706
Incitatifs à la location reportés	–	(7 890)
	(82 540)	134 274
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(73 439)	(528 044)
Produit de la cession d'immobilisations	952	96
	(72 487)	(527 948)
Activités de financement		
Encaissement des incitatifs à la location	–	347 700
Sorties nettes	(155 027)	(45 974)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 663 239	1 709 213
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 508 212	1 663 239

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2017

1. Mission de l'organisme

L'Institut canadien pour la sécurité des patients (l'« Institut ») a été constitué en personne morale le 5 décembre 2003 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et, avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2014, il a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La mission de l'Institut est de se pencher sur les questions de sécurité des patients. Ses actions, qui consistent à consolider la coordination au sein du système, à favoriser l'adoption de pratiques exemplaires et à donner des conseils aux intervenants du gouvernement et du système de santé, visent à situer la question de la sécurité des patients dans un contexte plus général d'amélioration de la qualité des soins de santé.

L'Institut est exonéré d'impôts sur les bénéfices en vertu de l'article 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers de l'Institut ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « normes OSBL »).

Les méthodes comptables de l'Institut décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers et reflètent les méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les fonds déposés dans des comptes bancaires portant intérêt.

Constatation des produits

L'Institut reçoit des apports du gouvernement du Canada afin de financer ses activités. L'Institut applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports du gouvernement du Canada, les intérêts créditeurs réalisés sur un apport et le parrainage sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les autres produits ne sont pas affectés et sont constatés au cours de la période où ils sont gagnés.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction lorsque l'Institut devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, ils sont évalués au coût après amortissement, et les variations sont comptabilisées dans l'état des résultats. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les montants à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, de même que les montants à recevoir, sont évalués au coût après amortissement. À l'heure actuelle, l'Institut ne détient aucun instrument de capitaux propres devant être évalué après la comptabilisation initiale à la juste valeur.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé à des taux établis afin que la valeur comptable des biens soit amortie sur leur durée de vie utile estimative, telle qu'elle est indiquée dans le tableau suivant :

Matériel informatique	Amortissement linéaire sur une période de 2 ans
Matériel de bureau	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'un actif à long terme ne contribue plus à la capacité de prestation de services de l'Institut, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location reçus à titre de locataire sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail et comptabilisés en réduction des coûts d'occupation.

Services obtenus à titre gracieux

De nombreuses personnes et organisations consacrent du temps et des efforts au succès de l'Institut. Ni les avantages reçus ni le coût des services obtenus à titre gracieux ne sont constatés dans les présents états financiers, puisqu'il est difficile d'en faire l'évaluation.

Actif net

L'actif net se compose de l'actif net non affecté, de l'actif net grevé d'affectations internes et de l'actif net investi en immobilisations. Les transferts de l'actif net investi en immobilisations à l'actif net non affecté sont constitués des ajouts financés à même les activités de fonctionnement, de l'amortissement et de la cession d'actifs. Les transferts entre l'actif net non affecté et l'actif net grevé d'affectations internes sont fondés sur la politique de réserve de fonctionnement de l'Institut et sont approuvés par le conseil d'administration (le « conseil »).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes OSBL exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations comprennent les durées de vie utile des immobilisations, les produits reportés à des périodes futures, le montant des charges à payer et la juste valeur des instruments financiers.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2017

3. Immobilisations

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	563 324	511 766	51 558	20 943
Matériel de bureau	101 485	99 756	1 729	4 703
Mobilier de bureau	206 994	185 202	21 792	16 552
Améliorations locatives	633 163	288 483	344 680	443 160
	1 504 966	1 085 207	419 759	485 358

4. Produits reportés

Au 31 mars 2017, l'Institut détenait un montant total de 7 500 \$ (2016 – 79 779 \$) au titre de produits reportés pour des services qui n'avaient pas encore été rendus. Le montant de 7 500 \$ se rapportait au parrainage d'organismes gouvernementaux et sectoriels et d'organismes du secteur des soins de santé et n'avait pas encore été affecté aux activités auxquelles il était destiné. Au 31 mars 2017, il n'y avait aucun produit reporté tiré des inscriptions.

5. Apports du gouvernement du Canada

Les fonds reçus pour l'exercice 2016-2017 constituaient le quatrième versement en vertu d'une convention d'apport d'une durée de cinq ans conclue avec le gouvernement du Canada. Aux termes de cette convention, l'Institut recevra des apports totaux pouvant atteindre 38 160 000 \$ pour les exercices 2014 à 2018. Au cours de l'exercice, l'Institut a reçu des paiements de 7 600 000 \$ (2016 – 7 600 000 \$) du gouvernement du Canada.

La convention d'apport précise que le financement doit être utilisé pour les charges admissibles en vertu de la convention, ou être retourné au gouvernement du Canada. Les charges admissibles sont déterminées en fonction des dépenses en immobilisations. Lorsque les fonds reçus au cours d'un exercice donné ne sont pas entièrement affectés à des charges admissibles, la convention permet que jusqu'à 10 % du financement pour l'exercice considéré soit reporté à l'exercice suivant. Du montant de 7 600 000 \$ reçu par l'Institut au cours de l'exercice, auquel un montant de 542 579 \$ a été ajouté au titre des reports en avant de l'exercice 2015-2016, une tranche de 7 649 963 \$ a été comptabilisée par l'Institut dans les produits. La tranche restante de 492 616 \$ a été comptabilisée dans les produits reportés et sera appliquée à l'exercice 2017-2018. L'Institut a enregistré un excédent des produits sur les charges admissibles aux apports du gouvernement du Canada de 40 000 \$, comme l'indique l'augmentation de l'actif net, compte non tenu de l'actif net investi en immobilisations.

La capacité de l'Institut à poursuivre ses activités est tributaire des apports continus versés par le gouvernement du Canada conformément à la convention d'apport.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2017

6. Affectations grevant l'actif net

L'Institut définit le capital comme la somme de l'actif net non affecté, de l'actif net grevé d'affectations internes et de l'actif net investi en immobilisations. L'objectif de l'Institut en matière de gestion du capital est de préserver sa capacité à se pencher sur les problèmes de sécurité des patients, tel qu'il est prévu dans son mandat. Dans le but d'atteindre cet objectif, des politiques ont été établies afin de maintenir la situation financière de l'Institut, et les rapports financiers sont examinés régulièrement par la direction et le conseil.

Le conseil a adopté une politique de réserve de fonctionnement visant à mettre de côté et à maintenir une partie de l'actif net non affecté pour des urgences et l'élaboration de programmes, après approbation du conseil. L'actif net comprend une réserve de fonctionnement grevée d'affectations internes de 455 247 \$ (2016 – 415 247 \$).

7. Engagements

L'Institut a conclu divers contrats de location de bureaux. Les paiements minimaux à faire en vertu de ces contrats s'établissent comme suit pour les quatre prochains exercices :

	\$
2018	182 105
2019	186 451
2020	187 320
2021	50 850

Pour le prochain exercice, l'Institut a engagé des fonds totalisant 5 000 \$ pour 2018 dans divers programmes et initiatives.

8. Éventualités

L'Institut est éventuellement responsable des frais d'annulation pouvant atteindre un montant maximal de 50 262 \$ relativement à des installations utilisées pour les conférences devant se tenir au cours de l'exercice 2017-2018, si celles-ci devaient être annulées.

9. Emprunt à vue

L'Institut dispose d'un emprunt à vue renouvelable non utilisé dont la limite s'établit à 750 000 \$ (2016 – 750 000 \$), qui portera intérêt au taux préférentiel et sera garanti par une convention de sûreté générale lorsqu'il sera utilisé.

10. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses soldes de trésorerie, puisque le taux d'intérêt qui s'applique à ceux-ci varie selon le taux préférentiel.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si l'une des contreparties dans le cadre d'une transaction ne respecte pas ses engagements. L'Institut est exposé à un risque de crédit relatif à ses débiteurs.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2017

10. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne puisse pas combler un besoin de trésorerie pour financer une obligation au moment où elle devient exigible. L'Institut surveille ses soldes de trésorerie et ses flux de trésorerie liés au fonctionnement afin de respecter ses engagements. Au 31 mars 2017, les passifs les plus importants étaient les créanciers et les charges à payer, les apports reportés du gouvernement du Canada et les produits reportés.